



Synthèse table ronde
« Politiques culturelles régionales : (re)construire ensemble »
22 janvier 2026 — BIS 2026 — Cité des Congrès – Nantes

Comment, alors que la Région des Pays de la Loire retire son soutien à la culture, les autres régions continuent-elles d'affirmer le leur ? Ce dialogue entre plusieurs territoires permet d'explorer de possibles perspectives tout en prenant la mesure des pertes subies ici par les opérateurs ligériens.

Intervenant·es

- **Joël Brouch** — Directeur de l'OARA — Office Artistique de la Région Nouvelle Aquitaine
 - **Cyril Della-Via** — Directeur d'Octopus — Fédération des musiques actuelles en Occitanie
 - **Xavier Henry** — Directeur de SVB — Spectacle Vivant en Bretagne
 - **Audrey Matel** — Présidente de Scène O Centre — Centre-Val de Loire
 - **Johann Schulz** — Directeur de Haute Fidélité — Pôle des musiques actuelles en Hauts-de-France
-
- Table ronde animée par **Chloé Langeard**, Maître de conférences en Sociologie (GRANEM), directrice du service UA-Culture à l'Université d'Angers et membre du Conseil d'Administration du Pôle spectacle vivant des Pays de la Loire.

Dans un contexte de fragilisation croissante des politiques culturelles territoriales, le Pôle spectacle vivant des Pays de la Loire a organisé, lors des BIS 2026, une table ronde consacrée aux enjeux de reconstruction collective des écosystèmes culturels régionaux. Réunissant des responsables de pôles, d'agences et de réseaux issus de plusieurs régions françaises, cette rencontre a permis de croiser des expériences, d'analyser les mutations en cours et d'identifier des pistes de résilience.

Un contexte de crise et de recomposition

La table ronde s'inscrit dans un moment de forte instabilité pour le secteur culturel, marqué notamment en Pays de la Loire par les coupes budgétaires brutales du Conseil régional.

En ouverture, Yolaine Jouanneaux-Palas, directrice du Pôle spectacle vivant, rappelle la spécificité des pôles culturels en région Pays de la Loire et la situation actuelle alarmante. En réaction à cette situation, les différents pôles ont engagé une démarche volontariste de rapprochement et de coopération renforcée visant à garantir la pérennité des ressources et expertises acquises depuis des années et à pouvoir continuer à soutenir les professionnels des différentes filières.

Arnaud Hamelin, membre du Conseil d'administration du Pôle spectacle vivant des Pays de la Loire précise que cette décision régionale a d'abord suscité un sentiment de sidération chez les acteurs culturels. Il indique que face à la fragilisation des soutiens institutionnels, le Pôle spectacle vivant a engagé une démarche proactive, allant à la rencontre de réseaux d'autres régions afin de comprendre leurs modes de fonctionnement, de renforcer les solidarités inter-territoriales et d'identifier ensemble de nouveaux leviers d'action.

Le rôle central des intermédiaires culturels

En tant que modératrice de cette table ronde, Chloé Langeard replace les échanges dans une perspective historique. Les pôles, agences et offices culturels régionaux se sont développés depuis les années 1970, puis ont été consolidés par les politiques de décentralisation à partir des années 1990.

Ces structures assurent des missions essentielles :

- ingénierie culturelle,
- animation des réseaux professionnels,
- formation,
- observation des filières.

Ces structures ont une histoire intimement liée à leur territoire et aux relations institutionnelles qui s'y sont développées. On note une grande diversité dans leurs missions, leur structuration et leurs modes de gouvernance.

La table ronde vise ainsi à analyser à la fois leurs différents types de collaboration — inter-filières, territoriales, inter-sectorielles — et leurs modèles de gouvernance, afin de mieux comprendre ce qui permet de structurer durablement un écosystème culturel régional.

Une fragilisation politique des structures intermédiaires

Joël Brouch, directeur de l'OARA en Nouvelle-Aquitaine, dresse un constat particulièrement critique. Il évoque une « famille décimée » d'agences et d'offices culturels, un contexte actuel marqué par des fermetures, des fusions sans moyens suffisants et une perte progressive de reconnaissance politique.

Selon lui, cette évolution traduit une défiance croissante envers les structures intermédiaires, parfois perçues comme superflues dans une vision technocratique de l'action publique. Il y voit une remise en cause idéologique du rôle de médiation, pourtant central dans la construction des politiques culturelles.

Il défend un modèle fondé sur l'accompagnement des projets artistiques plutôt que sur une logique strictement sectorielle. Il critique également la montée d'une approche productiviste, fondée sur l'évaluation quantitative et la performance, qui tend à fragiliser la qualité des relations entre artistes, structures et institutions.

À travers la distinction entre « dispositifs » et « dispositions », il invite à replacer les valeurs, l'éthique et le sens du service public au cœur des politiques culturelles.

Gouvernance et dialogue institutionnel : l'exemple breton

Xavier Henry, directeur de Spectacle Vivant en Bretagne, présente le modèle spécifique de son établissement public de coopération culturelle (EPCC). Fortement financé par la Région et l'État, ce statut implique une dépendance assumée aux pouvoirs publics, mais garantit en contrepartie une forte stabilité institutionnelle.

Ce cadre impose un dialogue permanent entre les partenaires financiers, favorisant la clarification des orientations et la co-construction des politiques. Le conseil d'administration joue un rôle clé de régulation et de médiation.

Il souligne également l'importance du Conseil des collectivités pour la culture en Bretagne, instance informelle mais structurante, qui favorise la confiance entre élus et acteurs culturels. Cette tradition de concertation permet d'anticiper les tensions budgétaires et de préserver un consensus politique autour de la culture.

La Bretagne apparaît ainsi comme un territoire où la gouvernance partagée constitue un facteur majeur de résilience.

Reconstruction par les réseaux : l'expérience du Centre-Val de Loire

Audrey Matel, présidente de Scène O Centre, retrace l'histoire récente du Centre-Val de Loire, marquée par la fermeture brutale de l'agence régionale « Culture au Centre » en 2016. Cette disparition a provoqué une période de désorganisation, durant laquelle les acteurs ont dû s'appuyer sur des réseaux informels.

Progressivement, ces dynamiques se sont structurées autour de Scène O Centre, devenu un espace fédérateur. À partir de 2020, l'association se professionnalise, développe une équipe salariée et bénéficie du soutien de la Région et de la DRAC.

En quelques années, son budget connaît une croissance spectaculaire, traduisant la reconnaissance de son rôle structurant. La taille humaine de la région, l'interconnaissance entre acteurs et la proximité territoriale favorisent la coopération et la réactivité.

Ce parcours illustre la capacité du secteur à se reconstruire par l'auto-organisation lorsque les cadres institutionnels disparaissent.

L'Occitanie : recomposition institutionnelle et enjeux économiques

Cyril Della-Via, directeur d'Octopus, décrit un contexte régional en pleine recomposition, marqué par la création récente d'une agence culturelle unique issue de la fusion de plusieurs structures.

Si cette réforme vise à rationaliser l'action publique, elle a également modifié les équilibres existants, en réduisant parfois l'implication directe des réseaux professionnels dans la gouvernance.

Octopus, réseau historique des musiques actuelles, développe une approche fortement orientée vers les enjeux économiques : observation de l'emploi, visibilité des filières, accompagnement entrepreneurial, organisation de forums.

Concernant les financements alternatifs, il adopte une position pragmatique : le mécénat et les fondations restent marginaux et ne peuvent constituer une solution structurelle. Il évoque plutôt des outils collectifs, comme les fonds de dotation ou de solidarité, pour renforcer la mutualisation.

Coordination et observation : le modèle des Hauts-de-France

Dans les Hauts-de-France, Johann Schulz, directeur du Pôle des musiques actuelles Haute Fidélité, met en avant le rôle du CRAC — Collectif régional arts et culture — comme outil central, mais informel, de coordination. Avec le maintien significatif de son budget alloué à la culture, la région Hauts-de-France a développé une gouvernance fondée sur une concertation régulière.

Le CRAC organise des réunions mensuelles, anime des groupes thématiques et pilote des dispositifs mutualisés, notamment en matière de création, d'éducation artistique et culturelle, ou de soutien en période de crise, comme durant la pandémie.

Un axe majeur de son action repose sur l'observation : études d'impact, analyses des baisses potentielles de financements, production de données partagées. Ces outils permettent d'objectiver les débats et de renforcer la capacité d'interpellation auprès des pouvoirs publics.

Il souligne néanmoins que cette coopération exige un investissement humain important et se heurte à l'absence d'une agence régionale pleinement structurée.

Complexité des dispositifs et attentes des professionnels

Les échanges avec la salle mettent en lumière les difficultés rencontrées par les équipes artistiques et les chargés de production face à la multiplication des dispositifs. La lisibilité des aides et des accompagnements apparaît comme un enjeu majeur.

Une participante évoque la nécessité d'une certaine harmonisation des dispositifs de soutien, afin de renforcer l'efficacité collective. Les intervenants répondent en soulignant que la standardisation ne saurait suffire : sans socle de valeurs partagées et sans éthique relationnelle, les dispositifs restent inefficaces.

Financements alternatifs : un consensus critique

La question du mécénat et des fondations fait l'objet d'un consensus. Les intervenants reconnaissent leur intérêt ponctuel, mais soulignent leur caractère marginal et leur incapacité à compenser les baisses de financements publics.

Ils alertent également sur les risques :

- dépendance à des logiques de visibilité,
- orientation des projets vers des thématiques imposées,
- fragilisation du service public.

L'argent public demeure ainsi perçu comme le socle indispensable de l'action culturelle territoriale.

Enseignements transversaux

Plusieurs enseignements majeurs émergent de cette rencontre :

- Les structures intermédiaires sont aujourd'hui fragilisées, mais restent indispensables à la cohérence des politiques culturelles.
- La coopération interrégionale, interfilière et interinstitutionnelle constitue un levier central de résilience.
- Les modèles de gouvernance fondés sur le dialogue et la confiance apparaissent plus robustes face aux crises.
- La tension entre valeurs artistiques et logiques de performance traverse l'ensemble des débats.
- Les financements alternatifs ne peuvent se substituer durablement à l'investissement public.

Conclusion

Cette table ronde met en lumière un secteur culturel en profonde mutation, confronté à des contraintes budgétaires, politiques et organisationnelles inédites. Face à ces défis, les acteurs régionaux expérimentent des formes diverses de recomposition : renforcement des réseaux, mutualisation, observation partagée, plaidoyer collectif.

Au-delà des différences territoriales, un même constat s'impose : la pérennité des politiques culturelles repose sur la reconnaissance du rôle des intermédiaires, sur la qualité du dialogue avec les collectivités et sur la réaffirmation de valeurs fondatrices du service public de la culture.

Dans un contexte incertain, cette rencontre témoigne d'une volonté commune de transformer la crise en opportunité de refondation collective.